



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le 02 Septembre, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présence de Jean-Louis DUPRAT, Maire.

Séance ouverte à 08 Heures 25.

Conseillers présents : DUPRAT, MERCIER, ANDRIEUX Michèle, PERRIER-REPLEIN, KEY, MENSEPLIER, BIENNAIS, Mme ANDRIEUX M.C.

Excusée : COURRET pouvoir donné à Mr DUPRAT.

Secrétaire de séance : PERRIER REPLEIN Josette

Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Ordre du jour :

1° Approbation du compte-rendu du 31/03

Mr Gilles MERCIER, en tant que secrétaire, procède à la relecture du compte-rendu de séance.

Le Conseil Municipal approuve ce compte-rendu à l'unanimité et signe le registre.

2° Montant de la redevance d'occupation du domaine public EDF

La redevance d'occupation du domaine public pour 2015 est de :

$195 \times 1.04 = 197 \text{ € } 02$ arrondi à 197 €

(Montant 2014 x par le taux d'augmentation de l'index ingénierie)

Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

3° Montant de la redevance d'occupation du domaine public GAZ

La redevance d'occupation du domaine public pour 2015 est de : 132 €

(Montant 2014 x par le taux d'augmentation de l'index ingénierie).

Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

4° Délégation accordée à une adjointe

Pour la vente du terrain à Monsieur SOULIER. L'acte administratif de vente sera contrôlé par l'Agence Technique Départementale (ATD). Le dossier est en cours de finalisation, le maire dans ce cas de figure jouant le rôle de notaire, il est nécessaire qu'une délégation de signature pour le compte de la commune soit donnée à la première adjointe.

Le conseil municipal accorde une délégation de signature pour les actes administratifs à Mme ANDRIEUX M C, votée à l'unanimité.

5° Devis pour une création d'un site internet

La Société : FIRE-LIVE à fait une proposition pour un coût annuel de : 175.20€

Mr MERCIER Gilles est chargé de ce dossier : intérêt, contenue, cout

Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

6° Divers

- La vente de l'ancien atelier municipal a été réalisée par acte notarié du 27 juillet 2015 au prix de 25 000 €
- L'électricité à l'atelier municipal est terminé.
- La mairie s'est doté de 2 plastifieuses : A3 et A 4
- Le parking du vin doux est terminé, reste à installer les luminaires

7° Questions diverses :

7.1. Site de Montmalan : M C Andrieux et M Andrieux doivent établir un rapport sur la faisabilité d'ouvrir une seconde plage et l'installation d'une ligne téléphonique en relation avec la Communauté de Commune « TUDE ET DRONNE »

7.2. Projet de boulangerie : il est important et urgent de trouver un terrain pour la construction d'une nouvelle boulangerie, si non le montant des travaux de mise aux normes de l'actuel serait très élevé pour un local trop petit.

7.3. Projet de parking pour le stade de football : (afin d'éviter le stationnement dangereux et encombrant sur les bords de route) il est proposé de voir la faisabilité du terrain se trouvant en dessous de la station d'épuration.

7.4. Sécurité routière sur le territoire communal : le dossier complexe reste à l'étude.

7.5. Formation aux premiers secours : la liste des participants à été établie, reste à voir la date avec les pompiers de Ribérac.

7.6. Prochain « CIDENOIS » : il devrait être réalisé pour fin octobre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 30.